

2022 → 2028

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS





EDITO

Forte de ses bons résultats à l'issue de son premier programme local de prévention des déchets mené entre 2009 et 2014, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan a été labellisée « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » en 2015.

La BBO est aujourd'hui un territoire exemplaire pour de nombreux territoires qui cherchent à réduire leurs déchets.

Aujourd'hui, nous devons continuer à impulser et à entretenir la dynamique de réduction des déchets sur notre territoire.

Nous sommes fiers du chemin déjà parcouru et avons de nouvelles étapes à franchir. Elles sont annoncées dans ce programme.

Pour réduire nos déchets et maîtriser le budget, il y a plusieurs solutions et habitudes à adopter autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, le réemploi, la réparation ...

Persuadés que nous ne pouvons agir seuls, c'est collectivement, avec vous et l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...) que nous nous engageons à poursuivre l'objectif de diminution des déchets et restons mobilisés pour faire que les déchets de notre territoire deviennent des ressources.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Sophie LE CHAT
Présidente

SOMMAIRE

1 L'HISTORIQUE

2 LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

Pourquoi un PLPDMA ?

Le cadre réglementaire

-Niveau national

-Niveau régional

-Niveau local

3 L'ÉLABORATION DU PLPDMA

La commission consultative d'élaboration et de suivi

Le diagnostic territorial

4 LES ACTIONS DU PLPDMA

Les objectifs généraux

Les axes prioritaires

Les fiches actions

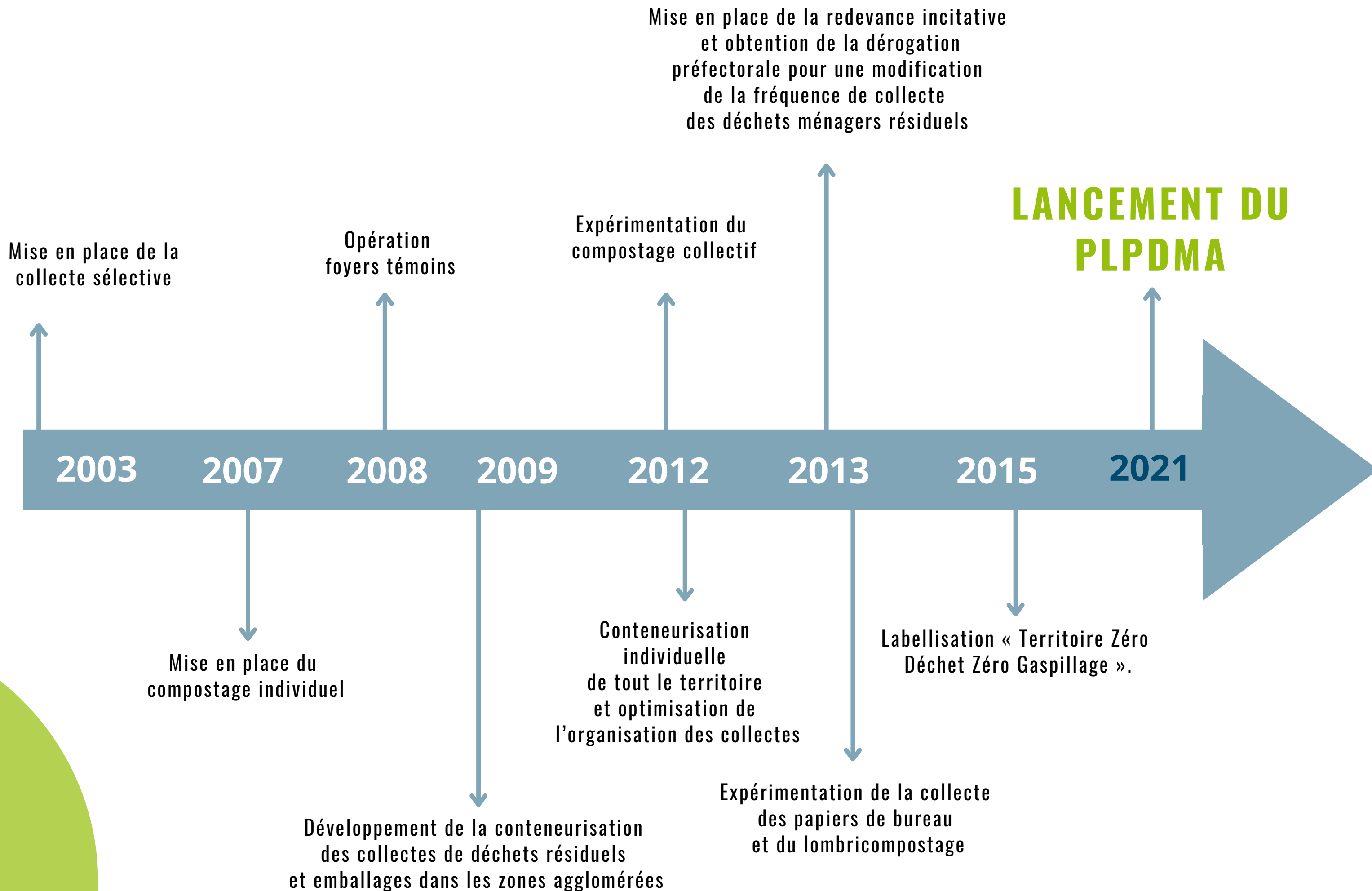


1

L'HISTORIQUE

La CCBBO exerce **la compétence « prévention, collecte et traitement des déchets »** pour les cinq communes qui composent son territoire : Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène.

Sa **politique ambitieuse** de réduction des déchets de la CCBBO a débuté en 2003 à travers **l'optimisation de son service de gestion des déchets** en mettant en place différentes actions.



En juillet 2015, la CCBBO a candidaté au second appel à projets « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. La CCBBO souhaitait mettre en place une démarche **exemplaire et participative** de promotion de l'économie circulaire sur son territoire en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...) autour des objectifs suivants :

- Réduire toutes les sources de gaspillage,
- Donner une seconde vie aux produits,
- Recycler tout ce qui est recyclable.

Le 9 novembre 2015, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan a été labellisée « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** ».

Le programme a duré 3 ans d'avril 2016 à avril 2019.

Toutes les actions portées par la CCBBO entre 2016 et 2019 ont été menées dans le but de répondre à l'objectif fixé par la loi TEPCV (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte) de -10% de déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2020.

La CCBBO comptabilisait 648kg/habitant au lieu de 562 kg (+86kg/hab.). Cet objectif n'était pas encore atteint en 2019.

Ce résultat conforte l'idée que les actions de prévention des déchets menées dans le cadre du **programme ZDZG** doivent être maintenues.

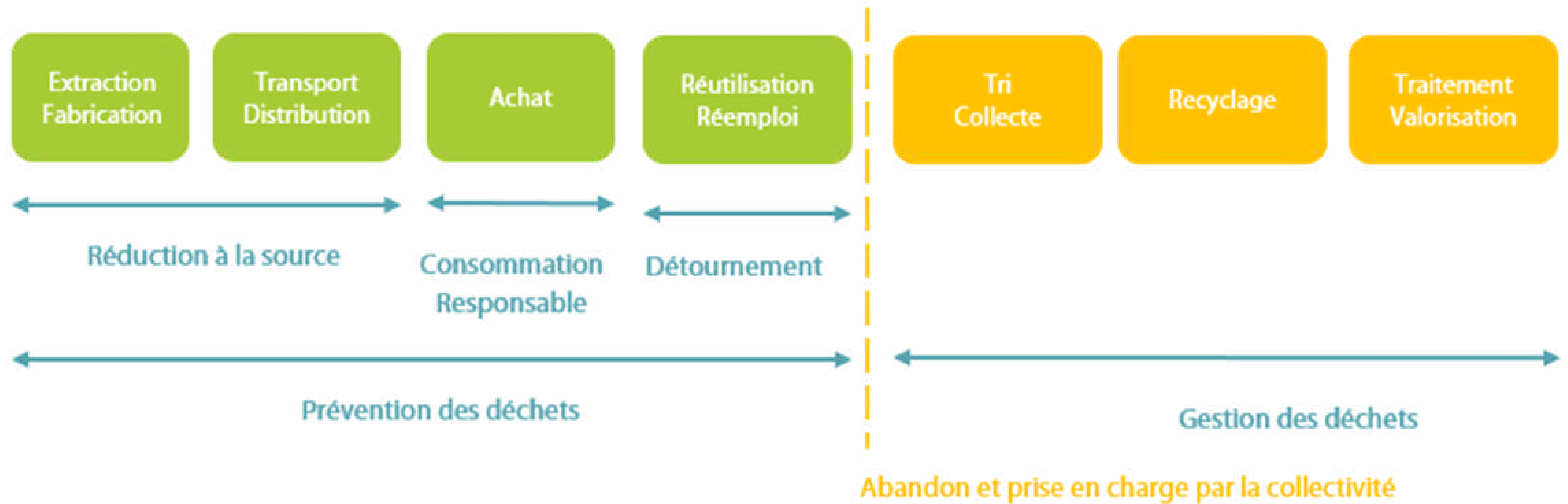
2

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

La **prévention des déchets** consiste à :

- éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de **prévention quantitative**.
- limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de **prévention qualitative**, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ?



POURQUOI UN PLPDMA ?

Depuis le 1er janvier 2012, l'article L. 541-15-1 du code de l'Environnement rend obligatoire l'élaboration et l'adoption d'un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**, pour les collectivités en charge des compétences de collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Il s'agit de définir pour les 6 années à venir des actions qui permettent de **réduire les déchets** produits sur le territoire.

Le présent PLPDMA est élaboré conformément aux modalités définies par le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 et codifiés aux articles R 541-41-19 à 28 du code de l'Environnement et est soumis à un cadre réglementaire.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

NIVEAU NATIONAL

La loi Grenelle 1 du 3 août 2009 formalise les engagements du Grenelle de l'Environnement et fixe certains objectifs relatifs aux déchets. Par exemple, réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées en cinq ans (entre 2007 et 2012).

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 impose aux collectivités responsables de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés de définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés au 1er janvier 2012.

Le décret n°2015-662 du 10 juin 2015 précise, quant à lui, le contenu des PLPDMA, leurs modalités d'élaboration et de révision. Le PLPDMA doit être réalisé par les collectivités exerçant la compétence « collecte ». Le décret définit également les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Le Programme National de Prévention des déchets 2014-2020 (PNPD) s'applique à l'ensemble des acteurs et de la filière de gestion des déchets. Il couvre aussi bien le spectre des déchets ménagers que des déchets d'activités économiques et des déchets du bâtiment et des travaux publics. Il impose la mise en œuvre à toutes les échelles et à tous les producteurs, sans se limiter aux seuls déchets ménagers.

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 renforce certains objectifs pris par les lois Grenelle, et fixe de nouveaux objectifs nationaux de réduction des déchets.

La Feuille de route « Economie Circulaire » (FREC) lancée en avril 2018 comprend 50 mesures pour une économie 100% circulaire.

LE CADRE REGLEMENTAIRE


NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Les Plans Régionaux uniques de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), placés sous la responsabilité des présidents des conseils régionaux, concerne tous les types de déchets (dangereux et non dangereux) produits sur le territoire régional. Le PRPDG est l'un des éléments constitutifs du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** et met en place un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire. Le PRPDG breton a été officialisé en mars 2020.

NIVEAU LOCAL CCBBO

La Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan a souhaité confirmer son **engagement** dans l'élaboration de son **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**. Le PLPDMA a pour but de donner suite aux actions développées dans le cadre du programme « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** ».



3

L'ÉLABORATION DU PLPDMA

La commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES)

La CCES est constituée des différentes instances suivantes :

Les élus de la CCBBO : la Présidente , les vice-présidents, les membres de la commission Déchet ;

- Les représentants institutionnels : la Région Bretagne, l'ADEME ;
- Les représentants des chambres consulaires : CCI, CMA et CAPEB ;
- Les acteurs économiques : le Président du Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria (CEBR), des entreprises...
- Les associations locales : les bénévoles du Repair Café, le Festival des Pieds dans la Vase, le Festival du Chant de l'Eucalyptus, Ensemble à Plouhinec...

Cette composition pourra être remaniée et enrichie au fur et à mesure de l'avancée du programme.

Le diagnostic territorial

Un diagnostic a été réalisé sur la base des données des années 2010-2020.

Il a pour objectif principal de réaliser un état initial du territoire communautaire (évaluation du point zéro) :

- Recenser les acteurs du territoire ;
- Déterminer les gisements de déchets prioritaires ;
- Faire un bilan des actions de prévention déjà menées ;
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire.

Ce diagnostic a permis d'élaborer un plan d'actions adapté au territoire.

Les gisements d'évitement identifiés

- Les **déchets verts** reçus en déchèterie : 198,5 kg/an/habitant, soit 30% du total des DMA
- Les **gravats** : 88,4 kg/an/habitant
- Le **tout-venant** : meilleur tri des déchets valorisables et nouvelles filières à développer (huisseries, plâtre...)
- Les **déchets de cuisine et de table** présents dans les OMR : 33 kg/an/habitant
- Les **emballages présents dans les OMR** : meilleur tri, réduction à la source
- **Réduction des déchets nocifs** : déchets d'équipements électroniques, déchets spéciaux dangereux (peintures, huiles, piles...)

4

LES ACTIONS DU PLPDMA

- **LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX**
- **LES AXES PRIORITAIRES**
- **LES FICHES ACTIONS**

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Contribuer à la réduction des déchets
- Maîtriser les coûts
- Être en conformité avec la loi (tri à la source des biodéchets, éco-responsabilité des collectivités...)

	Ratio en Kg/habitant en 2019	Ratio en Kg/habitant en 2028	Objectifs de réduction
Total Déchets Ménagers Assimilés	648	545	-16%
Ordures ménagères résiduelles	107	91	-15%
Dont compostables	33	16	-52%
Déchets verts	198	148.5	-25%
Tout-venant	58	49	-16%
Gravats	88	85	-3%
Bois	24	22	-8%

*En vert, flux désignés prioritaires

LES AXES PRIORITAIRES



- Gouvernance et communication
- Réduire les déchets organiques dans les ordures ménagères, en déchèterie et sur les plateformes de dépôt
- Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités
- Accompagner les structures productrices de déchets vers la prévention
- Promouvoir la réparation et le réemploi sur le territoire
- Sensibiliser et accompagner le grand public dans l'évolution des modes de consommation



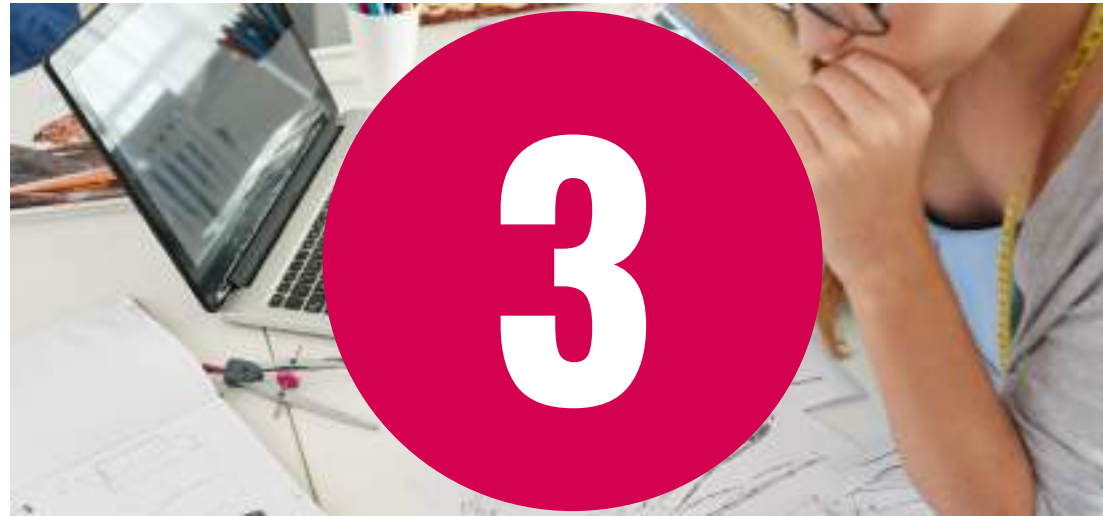
Gouvernance et communication

- Assurer une gouvernance participative en mobilisant la CCES et les acteurs du territoire
- Construire et animer un plan de communication transversal et multi-supports pour toucher les publics concernés par la prévention des déchets



Réduire les déchets organiques dans les ordures ménagères, en déchèterie et sur les plateformes de dépôt

- Mettre en place le tri à la source des biodéchets (dont actions en habitat collectif avec les bailleurs sociaux)
- Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel
- Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux
- Limiter l'accès aux plateformes de dépôt de déchets verts pour les particuliers et les professionnels (CESU) – fréquence de passage, dépôt de tontes de pelouse...
- Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers, en vue d'une gestion de proximité



Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités

- Animer un réseau de référents « éco-exemplarité » à la CCBBO et dans les communes
- Renforcer l'éco-exemplarité de la CCBBO (événements, achats groupés, fournitures, clauses environnementales dans les marchés, site de démonstration du jardinage au naturel sur le site de la nouvelle déchèterie)



Accompagner les structures productrices de déchets vers la prévention

- Accompagner les associations organisatrices d'événements dans la réduction des déchets (formation, suivi en amont et en aval, mise à disposition de supports de communication, animation de rencontres annuelles, faciliter les prêts et les mutualisations)
- Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable (dont une liste intercommunale des commerçants locaux éco-responsables)
- Accompagner les hébergeurs dans la mise en place du compostage et la prévention des nuisibles
- Développer et animer une charte de l'éco-voyageur (construction, animation, appui à la communication des hébergeurs, promotion)
- Accompagner les EHPAD du territoire vers la prévention des déchets
- Accompagner les établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Animer un réseau de commerçants et artisans engagés dans la prévention des déchets (doggy bag en restaurant, vrac, « apporte ton contenant »)



Promouvoir la réparation et le réemploi sur le territoire

- Créer une recyclerie sur le territoire
- Poursuivre l'animation d'un Repair'Café
- Mettre à disposition des habitants un annuaire du réemploi et de la réparation
- Intégrer une matériauthèque au projet de la nouvelle déchèterie
- Etudier la mise en place de la consigne du verre sur le territoire

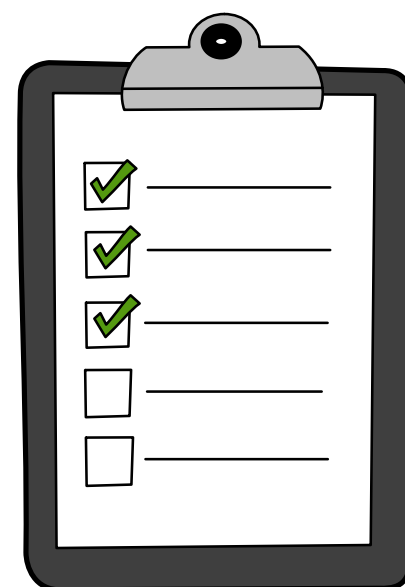


Sensibiliser et accompagner le grand public dans l'évolution des modes de consommation

- Organiser des animations en milieu scolaire sur la prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire...
- Présenter un stand « prévention des déchets » lors de l'évènement bisannuel grand public de la CCBBO
- Organiser des animations grand public sur le « Zéro Déchet » (couches lavables, emballages)
- Renforcer le dispositif « Stop pub »

LES FICHES ACTIONS

2022



2028

AXE 1 : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

1

ASSURER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE EN MOBILISANT LA CCES ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Référent interne : animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Toutes les fiches actions du programme

Situation en mai 2022

Le PLPDMA est animé par le service Prévention et Gestion des Déchets de la CCBB0. Un comité de pilotage de la démarche (dit groupe de travail) rassemble les Vice-Présidents aux Déchets, au Développement Economique
La CCES du PLPDMA s'est réunie une fois en 2021, le 6 octobre. La seconde réunion aura lieu le 2 mars 2022. La CCBB0 a opté pour une composition élargie aux partenaires institutionnels de la Collectivité, aux chambres consulaires, et aux acteurs de la société civile partenaires du programme TZDZG.

Enjeux de l'action

- Construire et appliquer le PLPDMA en lien avec les réalités économiques et sociales du territoire
- Impliquer les élus, les services de la collectivité, des partenaires et des parties prenantes dans le PLPDMA
- Poursuivre le travail d'identification de nouvelles structures contribuant à la prévention des déchets sur le territoire

Public cible

Participants de la CCES

Modalités de l'action par année

- 2022** Deux réunions de présentation du programme d'actions
- 2023** Une réunion annuelle
- 2024** Une réunion annuelle
- 2025** Bilan de mi-parcours, évaluation par la CCES
- 2026** Une réunion annuelle
- 2027** Une réunion annuelle
- 2028** Bilan et évaluation finale de la mise en œuvre du plan d'action par la CCES

CONSTRUIRE ET ANIMER UN PLAN DE COMMUNICATION ET MULTI-SUPPORTS

Réfèrent interne : Responsable Prévention et Gestion des Déchets / service communication

Fiches-actions et programmes en lien

Renforcer la sensibilisation et la communication sur les déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel
 Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux
 Limiter l'accès aux plateformes de dépôt de déchets verts aux particuliers et aux professionnels
 Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers
 Accompagner les associations organisatrices d'évènements
 Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable
 Développer et animer une charte de l'éco-voyageur

Animer un réseau de commerçants et d'artisans engagés
 Créer une recyclerie
 Poursuivre l'animation du Repair'Café
 Mettre à disposition des habitants un annuaire du réemploi et de la réparation
 Organiser des animations grand public sur le « Zéro Déchet »
 Renforcer le dispositif Stop Pub

Situation en mai 2022	Le programme Territoire Défi Zéro Gaspillage a fait l'objet d'une communication spécifique : élaboration d'un logo et d'une charte graphique qui ont été utilisés sur les livrables produits par la CCBB0 (magazine trimestriel, supports papiers et numériques), à destination des habitants et des acteurs du territoire. Un site internet dédié a été créé pour rassembler les informations utiles au grand public et aux professionnels : Capzerodechet.bzh.												
Enjeux de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie de communication « prévention des déchets » cohérente et transversale • Mettre en avant les actions réalisées en s'appuyant sur les outils développés au sein du précédent programme • Identifier l'opportunité de communiquer (auprès des élus, des habitants, des touristes, du tissu économique) sur le territoire de la CCBB0 comme un territoire préservant ses ressources et engagé dans la prévention des déchets, en l'inscrivant dans une démarche plus générale de territoire « éco-responsable » 												
Public cible	Ensemble des habitants, établissements, entreprises et associations du territoire, touristes												
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1069 1418 1969 1512">2022 Construction de la stratégie</td> <td data-bbox="1969 1418 3252 1512">2025 Mise en œuvre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1512 1969 1605">2023 Construction de la stratégie</td> <td data-bbox="1969 1512 3252 1605">Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1605 1969 1699">Mise en œuvre</td> <td data-bbox="1969 1605 3252 1699">2026 Mise en œuvre de la stratégie</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1699 1969 1793">2024 Mise en œuvre</td> <td data-bbox="1969 1699 3252 1793">2027 Mise en œuvre de la stratégie</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1793 1969 1842">Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre</td> <td data-bbox="1969 1793 3252 1842">2028 Mise en œuvre</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="1969 1842 3252 1842">Réalisation d'un bilan général : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)</td> </tr> </table>	2022 Construction de la stratégie	2025 Mise en œuvre	2023 Construction de la stratégie	Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)	Mise en œuvre	2026 Mise en œuvre de la stratégie	2024 Mise en œuvre	2027 Mise en œuvre de la stratégie	Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre	2028 Mise en œuvre		Réalisation d'un bilan général : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)
2022 Construction de la stratégie	2025 Mise en œuvre												
2023 Construction de la stratégie	Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)												
Mise en œuvre	2026 Mise en œuvre de la stratégie												
2024 Mise en œuvre	2027 Mise en œuvre de la stratégie												
Réalisation d'un premier bilan : impact de la communication mise en œuvre	2028 Mise en œuvre												
	Réalisation d'un bilan général : impact de la communication mise en œuvre (cibles, audience, médias utilisés, supports ...)												

METTRE EN PLACE LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Référent interne : Responsable Service Prévention et Gestion des déchets puis chargé de mission biodéchets

<p>Fiches-actions et programmes en lien</p>	<p>Construire et animer un plan de communication multi-supports Renforcer la sensibilisation et la communication sur les déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers</p>
<p>Situation en mai 2022</p>	<p>Sur le territoire de la CCBBO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5356 foyers étaient équipés d'un composteur fourni par la CCBBO en 2022, soit 70% des foyers. • 2 établissements scolaires sont équipés de dispositifs de compostage hors domicile à l'issue du programme d'actions TZDZG 2016-2019, sans poursuite des actions à l'issue de la période • 1 camping a été équipé, mais le composteur a été retiré à la suite de travaux (2020) <p>Une caractérisation des OMR a été réalisée en 2021, elle montre que les OMR contiennent 37% de déchets organiques, conditionnés ou non (soit 41 kg/hab/an), dont 33kg sont valorisables par le compostage. La CCBBO a lancé une étude préalable au déploiement du tri des biodéchets. L'état des lieux du PLPDMA a déjà identifié plusieurs opportunités d'expérimentation (collecte des professionnels de la restauration, compostage en pied d'immeubles de logements sociaux) Le service Prévention et Gestion des déchets compte recruter un poste dédié à la gestion des biodéchets dans le cadre de son plan d'actions « tri à la source des biodéchets » (en cours d'élaboration).</p>
<p>Enjeux de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les OMR • Anticiper l'obligation de tri à la source des biodéchets prévue au 01/01/2024.
<p>Public cible</p>	<p>Habitants et commerces de la CCBBO et les associations</p>
<p>Modalités de l'action par année</p>	<p>2022 1er semestre 2022 : lancement d'une étude biodéchets 2ème semestre 2022 : Recrutement d'un chargé de mission</p> <p>2023 Mise en œuvre caractérisation des OMR</p> <p>2024 Mise en œuvre et premier bilan</p> <p>2025 Mise en œuvre</p> <p>2026 Mise en œuvre</p>

4

AXE 2 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ORGANIQUES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES, EN DÉCHÈTERIE ET SUR LES PLATEFORMES DE DÉPÔT

RENFORCER LA SENSIBILISATION ET LA COMMUNICATION SUR LES DÉCHETS VERTS, LA GESTION À LA PARCELLE ET LE JARDINAGE NATUREL

Référent interne : Chargé de mission biodéchets

Fiches-actions et programmes en lien

Construire et animer un plan de communication multi-supports
Mettre en place le tri à la source des biodéchets
Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers
Limiter l'accès au dépôt de déchets verts pour les particuliers et les professionnels

Situation en mai 2022

Dans le cadre de son programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi, la CCBBO a mené plusieurs actions de sensibilisation sur la thématique du jardinage naturel et de la biodiversité :

- La collectivité a lancé la création d'une prairie fleurie devant son siège. Sa réalisation et son entretien ont permis de valoriser le travail des Chantiers Nature et patrimoine et de sensibiliser les usagers, tout en réduisant la production de déchets verts.
- La CCBBO sensibilise les habitants au jardinage au naturel en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, à l'occasion d'événements organisés par ce dernier, et en relayant les supports de communication liés aux alternatives à l'utilisation de pesticides.

Enjeux de l'action

La CCBBO s'est fixé l'objectif de renforcer la gestion de proximité des végétaux des particuliers sur le territoire, afin de réduire les dépôts en déchèterie et en plateformes dédiées de 25%. Elle prévoit de restreindre l'accès au dépôt de déchets verts pour atteindre cet objectif de réduction. Il est donc essentiel d'anticiper ces actions et d'accompagner la population au changement de comportement, en sensibilisant largement le grand public sur les questions des déchets verts, de la gestion à la parcelle et du jardinage naturel.

Public cible

Grand public et professionnels

Modalités de l'action par année

2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028



Animations sur site (en lien avec l'action d'animation de jardin pédagogique), sur les plateformes de dépôt de déchets verts et en déchèterie. Partenariat avec le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel.

INTÉGRER DES PRÉCONISATIONS SUR LES ESSENCES VÉGÉTALES DURABLES DANS LES PLANS D'URBANISME LOCAUX

Référent interne : Animateur PLPDMA

<p>Fiches-actions et programmes en lien</p>	<p>Construire et animer un plan de communication multi-supports Mettre en place le tri à la source des biodéchets Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers Limiter l'accès au dépôt de déchets verts pour les particuliers et les professionnels</p>
<p>Situation en mai 2022</p>	<p>Aujourd'hui les règlements d'urbanisme locaux n'intègrent pas de préconisation particulière. Plusieurs communes se sont déjà engagées dans des actions d'éco-responsabilité pour la gestion de leurs espaces verts. L'étude préalable à l'élaboration du PLPDMA a permis d'identifier un bailleur social moteur sur les questions de prévention des déchets : Bretagne Sud Habitat.</p>
<p>Enjeux de l'action</p>	<p>La CCBB0 s'est donné pour objectif de réduire les végétaux en déchèterie et sur les plateformes dépôt dédiées de 25% en 2028.</p>
<p>Public cible</p>	<p>Communes et aménageurs/promoteurs</p>
<p>Modalités de l'action par année</p>	<p>2025 Organisation d'une réunion d'information pour les communes et constitution d'un groupe de travail Elaboration d'un support de communication et diffusion aux aménageurs/promoteurs</p> <p>2026 Réunion du groupe de travail : information et suivi</p> <p>2027 Réunion du groupe de travail : information et suivi</p> <p>2028 Bilan de l'action Mise à jour et réédition d'un support de communication</p>

LIMITER L'ACCÈS AU DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

Référent interne : Responsable SPGD

<p>Fiches-actions et programmes en lien</p>	<p>Construire et animer un plan de communication multi-supports Mettre en place le tri à la source des biodéchets Renforcer la sensibilisation et la communication sur les déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans locaux d'urbanisme</p>								
<p>Situation en mai 2022</p>	<p>Les flux de déchets verts des particuliers et des professionnels pris en charge par la Collectivité ont fortement augmenté depuis 2010 (+84%, pour un total de 3 562 tonnes, soit 198 kg/an/habitant en 2021). L'ouverture de trois plateformes de dépôt de proximité depuis 2017 à Kervignac et Plouhinec, avait pour but de réduire les dépôts en déchèterie, mais n'a pas permis de réduire les dépôts (+10% entre 2019 et 2021). Les déchets verts représentent aujourd'hui 47% du volume de déchets reçus en déchèterie. La CCBBO envisage d'ouvrir une nouvelle déchèterie avec contrôle d'accès en 2023.</p>								
<p>Enjeux de l'action</p>	<p>Réduire les végétaux en déchèterie et en plateformes de dépôt de déchets verts de 25% en 2028 (-49 kg/an/habitant) Renforcer la gestion de proximité en lien avec la mise en place du tri à la source des biodéchets</p>								
<p>Public cible</p>	<p>Particuliers et professionnels</p>								
<p>Modalités de l'action par année</p>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1069 1178 2049 1395"> <p>2022 Sensibilisation des élus Réflexion interne sur les modalités de limitation de l'accès en déchèterie (limitation du nombre de passages, limitation du volume déposé, tarification...) Communication vers les professionnels</p> </td> <td data-bbox="2049 1178 3142 1301"> <p>2026 Suivi et communication sur les résultats de l'action particuliers Ajustement de la communication</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1395 2049 1519"> <p>2023 Communication vers les professionnels Mise en œuvre de la limitation de l'accès des professionnels</p> </td> <td data-bbox="2049 1301 3142 1519"> <p>2027 Poursuite des actions engagées</p> <p>2028 Poursuite des actions engagées Bilan général et communication</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1519 2049 1624"> <p>2024 Communication vers les particuliers</p> </td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1624 2049 1800"> <p>2025 Bilan de la limitation de l'accès des professionnels Communication vers les particuliers Mise en œuvre de la limitation de l'accès des particuliers</p> </td> <td></td> </tr> </table>	<p>2022 Sensibilisation des élus Réflexion interne sur les modalités de limitation de l'accès en déchèterie (limitation du nombre de passages, limitation du volume déposé, tarification...) Communication vers les professionnels</p>	<p>2026 Suivi et communication sur les résultats de l'action particuliers Ajustement de la communication</p>	<p>2023 Communication vers les professionnels Mise en œuvre de la limitation de l'accès des professionnels</p>	<p>2027 Poursuite des actions engagées</p> <p>2028 Poursuite des actions engagées Bilan général et communication</p>	<p>2024 Communication vers les particuliers</p>		<p>2025 Bilan de la limitation de l'accès des professionnels Communication vers les particuliers Mise en œuvre de la limitation de l'accès des particuliers</p>	
<p>2022 Sensibilisation des élus Réflexion interne sur les modalités de limitation de l'accès en déchèterie (limitation du nombre de passages, limitation du volume déposé, tarification...) Communication vers les professionnels</p>	<p>2026 Suivi et communication sur les résultats de l'action particuliers Ajustement de la communication</p>								
<p>2023 Communication vers les professionnels Mise en œuvre de la limitation de l'accès des professionnels</p>	<p>2027 Poursuite des actions engagées</p> <p>2028 Poursuite des actions engagées Bilan général et communication</p>								
<p>2024 Communication vers les particuliers</p>									
<p>2025 Bilan de la limitation de l'accès des professionnels Communication vers les particuliers Mise en œuvre de la limitation de l'accès des particuliers</p>									

RENFORCER L'ACCÈS AU BROYAGE POUR LES PARTICULIERS

Référent interne : Chargé de mission biodéchets

Fiches-actions et programmes en lien	<p>Construire et animer un plan de communication multi-supports Renforcer la sensibilisation et la communication sur les déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel Mettre en place le tri à la source des biodéchets Limiter l'accès au dépôt de déchets vers pour les professionnels et les particuliers</p>								
Situation en mai 2022	<p>Dans le cadre du programme d'actions TZDZG, la CCBB0 a mis en place un dispositif d'aide financière à la location de broyeur pour les particuliers. Ce dispositif est peu connu du grand public et des professionnels de l'aménagement paysager, et est peu utilisé.</p>								
Enjeux de l'action	<p>Réduire les végétaux en déchèterie et en plateformes de dépôt de déchets verts de 25% en 2028 (-49 kg/an/habitant) Renforcer la gestion de proximité en lien avec la mise en place du tri à la source des biodéchets</p>								
Public cible	<p>Grand public et professionnels</p>								
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1069 1146 2165 1369"> <p>2022 Recherches de partenariats loueurs et associations Montage du dispositif « remboursement d'une heure de broyage/an »</p> </td> <td data-bbox="2165 1146 3095 1369"> <p>2026 Poursuite de l'action</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1369 2165 1519"> <p>2023 Lancement du dispositif Communication (dont transmission de supports aux associations relais et aménageurs paysagers)</p> </td> <td data-bbox="2165 1369 3095 1519"> <p>2027 Poursuite de l'action</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1519 2165 1632"> <p>2024 Suivi et ajustement du dispositif (financement, modalités d'accès, communication)</p> </td> <td data-bbox="2165 1519 3095 1632"> <p>2028 Bilan général de l'action</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1069 1632 2165 1742"> <p>2025 Bilan à mi-parcours et ajustement si nécessaire</p> </td> <td data-bbox="2165 1632 3095 1742"></td> </tr> </table>	<p>2022 Recherches de partenariats loueurs et associations Montage du dispositif « remboursement d'une heure de broyage/an »</p>	<p>2026 Poursuite de l'action</p>	<p>2023 Lancement du dispositif Communication (dont transmission de supports aux associations relais et aménageurs paysagers)</p>	<p>2027 Poursuite de l'action</p>	<p>2024 Suivi et ajustement du dispositif (financement, modalités d'accès, communication)</p>	<p>2028 Bilan général de l'action</p>	<p>2025 Bilan à mi-parcours et ajustement si nécessaire</p>	
<p>2022 Recherches de partenariats loueurs et associations Montage du dispositif « remboursement d'une heure de broyage/an »</p>	<p>2026 Poursuite de l'action</p>								
<p>2023 Lancement du dispositif Communication (dont transmission de supports aux associations relais et aménageurs paysagers)</p>	<p>2027 Poursuite de l'action</p>								
<p>2024 Suivi et ajustement du dispositif (financement, modalités d'accès, communication)</p>	<p>2028 Bilan général de l'action</p>								
<p>2025 Bilan à mi-parcours et ajustement si nécessaire</p>									

ANIMER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS « ÉCO-EXEMPLARITÉ » DES COLLECTIVITÉS

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Mettre en place le tri à la source des biodéchets
 Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel
 Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux
 Renforcer l'éco-exemplarité de la CCBBO

Situation en mai 2022

La CCBBO a réalisé un diagnostic sur les pratiques éco-responsables dans les communes de la CCBBO dans le cadre du TZDZG. Il a permis d'identifier plusieurs axes de travail : limiter le gaspillage de papier dans les bureaux, valoriser les biodéchets, et mutualiser les achats responsables. A l'issue de ce diagnostic, une charte d'engagement « Collectivités éco-exemplaires » a été rédigée par la CCBBO et adoptée par la commune de Nostang. Les communes de Sainte-Hélène, Plouhinec, et Nostang ont délibéré sur l'engagement des communes dans une démarche d'éco-exemplarité. Le contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19 a freiné le progrès des communes et de la CCBBO dans cette voie.

Enjeux de l'action

Appuyer les communes dans leurs démarches d'éco-exemplarité
 Assurer une animation territoriale multi-thématique (espaces verts, achats, évènementiel, bâtiments, restauration collective...)

Public cible

Service techniques communaux et conseillers municipaux

Modalités de l'action par année

2022 Identification des thématiques prioritaires
 Constitution du groupe de travail
 Organisation d'une réunion

2023**2024****2025****2026****2027****2028**

Organisations de deux réunions par an

RENFORCER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ » DE LA CCBBO

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	<p>Mettre en place le tri à la source des biodéchets Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux Animer un réseau de référents « éco-exemplarité » des communes</p>						
Situation en mai 2022	<p>La CCBBO a lancé une démarche d'éco-exemplarité dans le cadre du programme TZDZG, dont l'approfondissement a été freiné par la crise sanitaire (création d'une prairie fleurie devant le siège de la CCBBO). Le contexte réglementaire et les attentes de la population accentuent la nécessité de renforcer l'éco-exemplarité de la CCBBO</p>						
Enjeux de l'action	<p>Mise en conformité avec la réglementation : utilisation de papier recyclé, achat de mobilier issu du réemploi, achats durables, lutte contre le gaspillage alimentaire Cohérence de l'action de la CCBBO sur le territoire avec les pratiques internes des services Mobilisation des services et élus autour d'un projet commun</p>						
Public cible	<p>Élus et services techniques</p>						
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1102 1187 2002 1515"> <p>2022 -Sensibilisation des élus et des services : organisation et animation d'un temps spécifique -Identification de référents internes aux services -Constitution d'un groupe de travail « évènementiel éco-responsable » -Lancement d'actions -Réflexion sur la création d'espaces de démonstration, voire d'un jardin pédagogique sur le site de la nouvelle déchèterie -Réunion de bilan annuel</p> </td> <td data-bbox="2202 1174 3068 1296"> <p>2025 -Temps de sensibilisation des élus et services, bilan des actions menées et ajustements Poursuite des actions ou lancement d'une réflexion sur une nouvelle thématiques</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1102 1530 2002 1643"> <p>2023 -Poursuite des actions « évènementiel éco-responsable » -Choix d'une thématique annuelle (achats papier recyclé, produits ménagers) et constitution d'un groupe de travail</p> </td> <td data-bbox="2202 1343 3068 1465"> <p>2026 -Formation à l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics Constitution d'un groupe de travail sur le sujet, ouvert aux services des communes</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1102 1699 2002 1797"> <p>2024 -Création du jardin pédagogique -Poursuite des actions « achats » et « évènementiel » -Réunion de bilan annuel</p> </td> <td data-bbox="2202 1493 3068 1737"> <p>2027 -Poursuite des actions « évènementiel » et achats durables -Expérimentation de l'intégration de clauses dans un marché public</p> <p>2028 -Poursuite et bilan des actions -Elargissement de l'expérimentation « marchés publics »</p> </td> </tr> </table>	<p>2022 -Sensibilisation des élus et des services : organisation et animation d'un temps spécifique -Identification de référents internes aux services -Constitution d'un groupe de travail « évènementiel éco-responsable » -Lancement d'actions -Réflexion sur la création d'espaces de démonstration, voire d'un jardin pédagogique sur le site de la nouvelle déchèterie -Réunion de bilan annuel</p>	<p>2025 -Temps de sensibilisation des élus et services, bilan des actions menées et ajustements Poursuite des actions ou lancement d'une réflexion sur une nouvelle thématiques</p>	<p>2023 -Poursuite des actions « évènementiel éco-responsable » -Choix d'une thématique annuelle (achats papier recyclé, produits ménagers) et constitution d'un groupe de travail</p>	<p>2026 -Formation à l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics Constitution d'un groupe de travail sur le sujet, ouvert aux services des communes</p>	<p>2024 -Création du jardin pédagogique -Poursuite des actions « achats » et « évènementiel » -Réunion de bilan annuel</p>	<p>2027 -Poursuite des actions « évènementiel » et achats durables -Expérimentation de l'intégration de clauses dans un marché public</p> <p>2028 -Poursuite et bilan des actions -Elargissement de l'expérimentation « marchés publics »</p>
<p>2022 -Sensibilisation des élus et des services : organisation et animation d'un temps spécifique -Identification de référents internes aux services -Constitution d'un groupe de travail « évènementiel éco-responsable » -Lancement d'actions -Réflexion sur la création d'espaces de démonstration, voire d'un jardin pédagogique sur le site de la nouvelle déchèterie -Réunion de bilan annuel</p>	<p>2025 -Temps de sensibilisation des élus et services, bilan des actions menées et ajustements Poursuite des actions ou lancement d'une réflexion sur une nouvelle thématiques</p>						
<p>2023 -Poursuite des actions « évènementiel éco-responsable » -Choix d'une thématique annuelle (achats papier recyclé, produits ménagers) et constitution d'un groupe de travail</p>	<p>2026 -Formation à l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics Constitution d'un groupe de travail sur le sujet, ouvert aux services des communes</p>						
<p>2024 -Création du jardin pédagogique -Poursuite des actions « achats » et « évènementiel » -Réunion de bilan annuel</p>	<p>2027 -Poursuite des actions « évènementiel » et achats durables -Expérimentation de l'intégration de clauses dans un marché public</p> <p>2028 -Poursuite et bilan des actions -Elargissement de l'expérimentation « marchés publics »</p>						

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'ÉVÈNEMENTS DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable

Situation en mai 2022

La CCBB0 a proposé un accompagnement aux associations organisatrices d'évènements du territoire entre 2016 et 2019, en partenariat avec l'association Les Connexions. 126 associations ont bénéficié de cet accompagnement en amont, pendant, et en aval de l'évènement. Depuis 2016 la CCBB0 met à disposition gratuitement des gobelets réutilisables, des collecteurs et des bacs à biodéchets. L'abandon de 90 000 gobelets jetables a été évité.

L'étude préalable a montré que les associations souhaitent continuer à bénéficier d'un appui personnalisé et d'une animation par la Collectivité.

Enjeux de l'action

Diminuer l'impact environnemental des évènements du territoire
Appuyer les associations dans la mise en conformité avec le contexte réglementaire (interdiction progressive des plastiques à usage unique)
Travailler l'image du territoire comme vivier d'évènements éco-responsables

Public cible

Associations organisatrices d'évènements

Modalités de l'action par année

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028



Appel à candidatures annuel pour la formation des référents
Organisation d'une rencontre annuelle des associations

RENFORCER ET DIFFUSER DES OUTILS DE COMMUNICATION MULTILINGUES SUR LE TRI ET LA CONSOMMATION DURABLE

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	Construire et animer un plan de communication transversal et multi-supports pour toucher les publics concernés par la prévention des déchets	
Situation en mai 2022	La CCBBO a développé des supports de communication papier expliquant les consignes de tri, mis à disposition des acteurs du territoire (notamment des hébergeurs touristiques). Ces supports ont été mis à jour à la suite de l'extension des consignes de tri.	
Enjeux de l'action	Elargir le public touché par les outils de communication Elargir l'information diffusée aux pratiques de consommation durable	
Public cible	Grand public, hébergeurs, commerçants	
Modalités de l'action par année	<p>2022 Identifier les publics à toucher en priorité et les acteurs-relais, préciser le besoin Mettre à jour le site Capzerodéchet et diffuser les outils existants sur le site internet de la CCBBO/des 5 communes Publications sur les réseaux sociaux/presse</p> <p>2023 Recenser les commerçants et artisans acceptant les contenants ou pratiquant le vrac Communiquer et diffuser la liste en français, anglais, allemand, néerlandais aux hébergeurs touristiques via le Point Info Tourisme de Plouhinec/ sur le site internet Capzérodechet, par exemple via une carte « Open data », modifiable par les professionnels et les habitants directement Diffuser le sujet dans la presse locale</p> <p>2024 Poursuite des actions Dans le cadre du premier bilan de la FA2 : identifier les besoins et mettre à jour les supports existants</p>	<p>2025 Réaliser un support vidéo sur la prévention des déchets en plusieurs langues</p> <p>2026 Mettre à jour la liste des commerçants et artisans engagés et la diffuser</p> <p>2027 Poursuite des actions</p> <p>2028 Mettre à jour la liste des commerçants et artisans engagés et la diffuser</p>

ACCOMPAGNER LES HÉBERGEURS DANS LA MISE EN PLACE DU COMPOSTAGE

Réfèrent interne : Chargé de mission biodéchets

Fiches-actions et programmes en lien	Mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets Sensibiliser le grand public au devenir des déchets verts, à la gestion à la parcelle et au jardinage naturel						
Situation en mai 2022	Environ 200 gîtes et chambres d'hôtes sont recensés sur le territoire + quelques établissements plus importants : camping Le Moténo, Parc résidentiel de la Lande du Bélier, château de Locguénolé.						
Enjeux de l'action	Réduction de l'impact environnemental des activités d'hébergement touristique Sensibilisation des vacanciers à la prévention des déchets et au compostage						
Public cible	Hébergeurs touristiques du territoire (principalement gîtes et chambres d'hôtes)						
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td>2023 Construction de la formation, prise de contact avec partenaires potentiels</td> <td>2026 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2</td> </tr> <tr> <td>2024 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 (partie 1 au printemps, partie 2 en automne) Bilan et ajustement</td> <td>2027 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2</td> </tr> <tr> <td>2025 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Premier bilan</td> <td>2028 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Bilan général</td> </tr> </table>	2023 Construction de la formation, prise de contact avec partenaires potentiels	2026 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2	2024 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 (partie 1 au printemps, partie 2 en automne) Bilan et ajustement	2027 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2	2025 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Premier bilan	2028 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Bilan général
2023 Construction de la formation, prise de contact avec partenaires potentiels	2026 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2						
2024 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 (partie 1 au printemps, partie 2 en automne) Bilan et ajustement	2027 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2						
2025 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Premier bilan	2028 Communication Formation annuelle 1/2 jour x 2 Bilan général						

DÉVELOPPER ET ANIMER UNE CHARTE DE L'ÉCO-VOYAGEUR

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	Accompagner les hébergeurs dans la mise en place du compostage	
Situation en mai 2022	Ateliers PLPDMA avec les hébergeurs touristiques. Mise à disposition de supports sur les consignes de tri.	
Enjeux de l'action	Promouvoir le tourisme durable sur le territoire Fédérer et appuyer les acteurs du tourisme, notamment les hébergeurs touristiques Renforcer le tri et la prévention des déchets	
Public cible	Hébergeurs touristiques, Gîtes de France, Point Info Tourisme, prestataires d'activités de loisirs	
Modalités de l'action par année	<p>2022 Lancement de la construction de la charte, constitution d'un groupe de travail des acteurs du tourisme (1 réunion)</p> <p>2023 Poursuite des travaux de construction de la charte (1-2 réunions du groupe de travail) Création du support graphique Organisation d'un événement de présentation aux hébergeurs et acteurs du tourisme</p> <p>2024 Présentation et animation de la charte dans les événements touristiques du territoire Organisation d'un à trois ateliers par an (dont appui à la communication) Achat de kits « contenants réutilisables » pour les hébergeurs touristiques</p>	<p>2025 Poursuivre les actions</p> <p>2026 Poursuivre les actions</p> <p>2027 Poursuivre les actions</p> <p>2028 Poursuivre les actions Bilan</p>

ACCOMPAGNER LES EHPAD À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Référent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien							
Situation en mai 2022	Deux EHPAD ont été identifiés sur le territoire à Plouhinec et Merlevenez, pour 45 lits. Ils représentent des gisements importants de déchets, notamment de déchets fermentescibles (gaspillage alimentaire). Ce sont de nouvelles cibles d'actions pour la CCBB0.						
Enjeux de l'action	Réduction du gaspillage alimentaire, des emballages plastiques, des objets à usage unique Amélioration du tri des déchets						
Public cible	2 EHPAD : La Résidence des Dunes à Plouhinec, et la MARPA Le Verger à Merlevenez						
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1102 1243 2035 1414">2023 Prise de contact et identification des référents dans les deux établissements Rencontre sur site Réalisation de diagnostic déchets dans les établissements et recommandations</td> <td data-bbox="2112 1243 3045 1324">2026 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1102 1446 2019 1540">2024 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi</td> <td data-bbox="2112 1380 3045 1474">2027 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1102 1590 2019 1684">2025 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi</td> <td data-bbox="2112 1558 3045 1652">2028 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi</td> </tr> </table>	2023 Prise de contact et identification des référents dans les deux établissements Rencontre sur site Réalisation de diagnostic déchets dans les établissements et recommandations	2026 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2024 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2027 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2025 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2028 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi
2023 Prise de contact et identification des référents dans les deux établissements Rencontre sur site Réalisation de diagnostic déchets dans les établissements et recommandations	2026 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi						
2024 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2027 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi						
2025 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi	2028 Organisation d'un atelier thématique dans chaque établissement Rencontre de suivi						

ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	Organiser des animations en milieu scolaire sur la prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire...
Situation en mai 2022	Le territoire de la CCBB0 compte 15 établissements d'enseignement primaire et pré-primaire, et un lycée professionnel. La CCBB0 a participé au programme « 1 000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire » de l'ADEME Bretagne en 2016 et mène des actions sur le sujet depuis 2011. 8 restaurants scolaires ont été accompagnés à la lutte contre le gaspillage alimentaire entre 2016 et 2018, avec une baisse moyenne de 37% du gaspillage alimentaire constatée à l'issue de l'action. 3 écoles ont obtenu le label Eco-Ecole. Le projet a été fédérateur pour les acteurs du territoire et pour les élus. Un accompagnement continu est nécessaire pour la réussite du projet.
Enjeux de l'action	Réduction du gaspillage alimentaire de 50%
Public cible	Ensemble des établissements du territoire
Modalités de l'action par année	<p>2022 Identification des interlocuteurs dans les établissements scolaires Lancement d'un appel à candidatures pour un accompagnement</p> <p>2023 Mise en place de l'accompagnement des établissements (objectif 3 établissements accompagnés première année) Rencontre des équipes des établissements (réunion d'information) et création d'un groupe de travail par établissement (responsables cantine, gestionnaire, délégués de classe...) Réalisation d'un diagnostic, avec campagne de pesées (fourniture d'une balance) Mise en place de mesures avec les équipes techniques + sensibilisation des élèves Pesée et bilan annuel Relance de l'appel à candidatures</p> <p>2024 2025 2026 2027 2028</p> <p>} 2 rendez-vous de suivi et bilan avec les établissements suivis</p> <p>} Accompagnement des nouveaux établissements participants au dispositif</p>

ANIMER UN RÉSEAU DE COMMERÇANTS ET ARTISANS ENGAGÉS DANS LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable
Mettre un annuaire du réemploi et de la réparation à disposition des habitants

Situation en mai 2022

Dans le programme d'actions TZDZG, la CCBBO a conduit des actions d'animation auprès des commerçants et artisans du territoire, en convention avec la CMA 56. En 2019, 8 entreprises étaient adhérentes au dispositif « Répar'Acteurs » de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 14 étaient engagées dans l'action « Mon Commerce Zéro Déchet », et 13 dans l'action « Eco-défis ». Une entreprise a été lauréate du prix « Eco-Défis ». Les actions les plus fréquentes du dispositif « Eco-Défis » étaient : optimiser le tri des déchets, utiliser des produits écolabellisés ou naturels, et soutenir les acteurs du territoire. De nombreuses actions sont à renforcer pour sensibiliser les entreprises et leurs clients, et leur proposer des alternatives de consommation durable : utilisation de « doggy bag », vente en vrac, opération « Apporte ton contenant... »

Enjeux de l'action

Réduction du gaspillage alimentaire
Réduction des emballages (notamment en plastique)
Augmentation de l'usage de contenants réutilisables
Allongement de la durée de vie des objets et augmentation du recours à la réparation

Public cible

Artisans et commerçants engagés dans les actions « Eco-Défis » et « Mon Commerce Zéro Déchet » du programme d'actions TZDZG, artisans et commerçants « Répar'Acteurs » et les autres.

Modalités de l'action par année

2022 Construction d'un planning de travail	2025 Poursuite des actions
2023 Organisation d'un événement commerçants et artisans, identification des besoins d'actions, en partenariat avec la CMA Organisation d'ateliers/événements semestriels Création d'une newsletter dédiée trimestrielle	2026 Poursuite des actions
2024 Poursuite des actions Premier bilan	2027 Poursuite des actions
	2028 Poursuite des actions Premier bilan

CRÉER UNE RECYCLERIE SUR LE TERRITOIRE

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Intégrer une matériauthèque au projet de nouvelle déchèterie

Situation en mai 2022

La CCBB0 mène une étude de faisabilité préalable à la création d'une recyclerie sur le territoire depuis mai 2020. Cette étude préconise un scénario en cours de validation par les élus.

Enjeux de l'actionAugmenter la réutilisation des objets
Réduire les flux de tout-venant reçus en déchèterie (Tri 7 flux)**Public cible**

Grand public

Modalités de l'action par année

- 2022** Poursuite de la réflexion en interne
- 2023** Poursuite de la réflexion en interne, validation par les élus
- 2024** Montage du projet
- 2025** Ouverture de la Recyclerie

POURSUIVRE L'ANIMATION DU REPAIR'CAFÉ

Réfèrent interne : animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Créer une recyclerie sur le territoire

Situation en mai 2022

La CCBB0 coordonne un Repair'Café mensuel sur son territoire depuis 2016. 8 à 10 objets sont actuellement réparés chaque mois. L'organisation logistique est assurée en direct par le service prévention et gestion des déchets, et l'animation est assurée par des bénévoles.

Enjeux de l'action

Sensibilisation du grand public à l'allongement de la durée de vie des objets
Proposition d'alternatives à l'abandon des objets

Public cible

Grand public

Modalités de l'action par année

2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028



Organisation d'un Repair'Café par mois et des journées thématiques.

METTRE UN ANNUAIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION À DISPOSITION DES HABITANTS

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable Animer un réseau de commerçants et artisans engagés dans la prévention des déchets
Situation en mai 2022	14 entreprises du territoire font partie du réseau des Répar'Acteurs de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. De nombreuses structures font la promotion du réemploi et proposent des alternatives à l'achat de nouveaux objets, comme Book Hémisphères. La CCBB0 dispose d'outils de communication grand public qui permettrait de diffuser de l'information sur les alternatives à l'abandon d'objets et mettre en avant le savoir-faire des entreprises.
Enjeux de l'action	Allonger la durée de vie des objets Réduire les flux de tout-venant en déchèterie
Public cible	Grand public
Modalités de l'action par année	<p>2023 Construction de l'annuaire</p> <p>2024 Publication</p> <p>2026 Mise à jour</p> <p>2028 Mise à jour</p>

INTÉGRER UNE MATÉRIAUTHÈQUE AU PROJET DE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

Réfèrent interne : Responsable Prévention et Gestion des déchets

Fiches-actions et programmes en lien	Créer une recyclerie sur le territoire						
Situation en mai 2022	Aujourd'hui 56 kg/an/hab tout-venant, 88 kg/an/hab gravats Etude recyclerie en cours, volonté de compléter ce projet à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle déchèterie en 2023, pour faciliter le réemploi des matériaux						
Enjeux de l'action	Réduire les flux de tout-venant, des gravats et de bois sur le territoire						
Public cible	Grand public usager de la déchèterie, professionnels du BTP						
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td>2023 Etude de faisabilité de la matériauuthèque</td> <td>2026 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication</td> </tr> <tr> <td>2024 Formation des agents Mise en œuvre à l'ouverture de la déchèterie Communication</td> <td>2027 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication</td> </tr> <tr> <td>2025 Bilan an 1 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication</td> <td>2028 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication Bilan général de l'action – questionnaire en déchèterie</td> </tr> </table>	2023 Etude de faisabilité de la matériauuthèque	2026 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication	2024 Formation des agents Mise en œuvre à l'ouverture de la déchèterie Communication	2027 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication	2025 Bilan an 1 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication	2028 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication Bilan général de l'action – questionnaire en déchèterie
2023 Etude de faisabilité de la matériauuthèque	2026 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication						
2024 Formation des agents Mise en œuvre à l'ouverture de la déchèterie Communication	2027 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication						
2025 Bilan an 1 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication	2028 Suivi et entretien du site quotidien Organisation d'animations sur site Communication Bilan général de l'action – questionnaire en déchèterie						

ETUDIER LA MISE EN PLACE DE LA CONSIGNE DU VERRE SUR LE TERRITOIRE

Réfèrent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien**Situation en mai 2022**

La CCBBO projette de prendre part à une étude mutualisée avec d'autres collectivités du Morbihan, dont Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, AQTÀ et Lorient Agglomération. L'échéancier et l'estimation financière sont en cours de définition.

Enjeux de l'action

Réduire les quantités de verre collectées
Encourager la réutilisation de contenants
Renforcer les liens entre producteurs du territoire, au-delà des limites géographiques de la CCBBO

Public cible

Brasseurs, producteurs de jus et de cidre

Modalités de l'action par année

2022	Conduite de l'étude
2023	Conduite de l'étude Lancement de l'expérimentation si lieu
2024	} A définir
2025	
2026	
2027	
2028	

ORGANISER DES ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Référent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	Organiser des animations grand public sur le Zéro Déchet								
Situation en mai 2022	3 écoles du territoire sont labélisées « éco-écoles ». Cette action s'inscrit en continuité de celles menées dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi. La CCBBO avait accompagné 2 établissements dans la mise en place d'un composteur : le lycée Ker Anna et l'école primaire Arlecan en lien avec l'appel à projet national « 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire » remporté par la CCBBO. Elle a mené de nombreuses actions de sensibilisation au tri et aux éco-gestes, qui doivent être poursuivies et renforcées.								
Enjeux de l'action	Renforcer la sensibilité des élèves et des équipes encadrantes des établissements scolaires au tri et à la prévention des déchets à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la réduction des emballages.								
Public cible	Ensemble des établissements du territoire								
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td>2022 Construction du calendrier d'animations Recrutement d'un animateur de proximité</td> <td>2026 Poursuite des actions</td> </tr> <tr> <td>2023 Prise de contact avec les établissements Construction du calendrier Construction des outils pédagogiques Conduite des actions d'animation</td> <td>2027 Poursuite des actions</td> </tr> <tr> <td>2024 Conduite des actions d'animation Premier bilan avec les établissements scolaires Mise à jour des outils pédagogiques</td> <td>2028 Conduite des actions d'animations Bilan des actions</td> </tr> <tr> <td>2025 Poursuite des actions</td> <td></td> </tr> </table>	2022 Construction du calendrier d'animations Recrutement d'un animateur de proximité	2026 Poursuite des actions	2023 Prise de contact avec les établissements Construction du calendrier Construction des outils pédagogiques Conduite des actions d'animation	2027 Poursuite des actions	2024 Conduite des actions d'animation Premier bilan avec les établissements scolaires Mise à jour des outils pédagogiques	2028 Conduite des actions d'animations Bilan des actions	2025 Poursuite des actions	
2022 Construction du calendrier d'animations Recrutement d'un animateur de proximité	2026 Poursuite des actions								
2023 Prise de contact avec les établissements Construction du calendrier Construction des outils pédagogiques Conduite des actions d'animation	2027 Poursuite des actions								
2024 Conduite des actions d'animation Premier bilan avec les établissements scolaires Mise à jour des outils pédagogiques	2028 Conduite des actions d'animations Bilan des actions								
2025 Poursuite des actions									

PRÉSENTER UN STAND "PRÉVENTION DES DÉCHETS" LORS DE L'ÉVÈNEMENT BISANNUEL DU GRAND PUBLIC DE LA CCBBO

Référent interne : animateur PLPDMA / Service Communication

Fiches-actions et programmes en lien	Construire et animer un plan de communication transversal et multi-supports	
Situation en mai 2022	La CCBBO prévoit de créer un forum bisannuel présentant les actions de la Collectivité dans l'ensemble de ses champs d'intervention, y compris dans la prévention des déchets.	
Enjeux de l'action	Visibilité de l'action de la CCBBO en prévention des déchets Image du territoire	
Public cible	Grand public	
Modalités de l'action par année	2022 2023 Organisation du forum de l'action de la Collectivité, animation d'un stand prévention des déchets. 2024 2025 Organisation du forum de l'action de la Collectivité, animation d'un stand prévention des déchets.	2026 2027 Organisation du forum de l'action de la Collectivité, animation d'un stand de prévention des déchets 2028

ORGANISER DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC SUR LE ZÉRO DÉCHET

Référent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien

Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage naturel
 Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable
 Poursuivre l'animation d'un Repair Café
 Organiser des animations en milieu scolaire
 Présenter un stand « prévention des déchets » lors de l'évènement bisannuel grand public de la CCBB0

Situation en mai 2022

Continuité des actions multi-publics lancées par le Plan Local Prévention, puis poursuivies par le TZDZG

Enjeux de l'action

Sensibiliser le grand public à la réduction du gaspillage alimentaire, des emballages, et promotion d'alternatives (par exemple : couches lavables, promotion des produits ménagers faits maison)

Public cible

Grand public (hors milieu scolaire)

Modalités de l'action par année

2022 Construction du calendrier d'animations
 Recrutement d'un animateur de proximité

2023 Conduite des actions d'animation

2024 Conduite des actions d'animation

2025 Conduite des actions d'animation

2026 Conduite des actions d'animation

2027 Conduite des actions d'animation

2028 Conduite des actions d'animation

RENFORCER LE DISPOSITIF « STOP PUB »
 Référent interne : Animateur PLPDMA

Fiches-actions et programmes en lien	<p>Animer un réseau de commerçants et artisans engagés Organiser des animations en milieu scolaire sur la prévention des déchets Organiser des animations grand public sur le « Zéro Déchet »</p>						
Situation en mai 2022	<p>Selon l'INSEE, 18 721 ménages sont installés sur le territoire. La CCBBO met à disposition des autocollants Stop Pub auprès des habitants du territoire, sans suivi de leur utilisation. L'ADEME estime qu'un équipement à 90% des foyers permettrait de réduire les déchets ménages assimilés de 13,6 kg/an/habitant.</p>						
Enjeux de l'action	<p>Réduction des papiers imprimés présents dans les flux d'ordures ménagères et de collecte sélective</p>						
Public cible	<p>Ensemble des habitants du territoire</p>						
Modalités de l'action par année	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1092 1140 2099 1275"> 2022 Diffusion des Stop Pub </td> <td data-bbox="2099 1140 3232 1275"> 2024 Diffusion des Stop Pub </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1092 1275 2099 1482"> 2023 Réalisation d'une enquête interne sur l'utilisation du Stop Pub sur le territoire (vérification visuelle d'un échantillon de 200 foyers répartis entre les 5 communes du territoire) </td> <td data-bbox="2099 1275 3232 1482"> 2025 Diffusion des Stop Pub 2026 Diffusion des Stop Pub </td> </tr> <tr> <td data-bbox="1092 1482 2099 1755"> Construction du plan de diffusion des autocollants (factures tarification incitative, diffusion continue dans les commerces – dont partenaires de l'action, diffusion annuelle à la rentrée scolaire dans les établissements scolaires, animation lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) </td> <td data-bbox="2099 1482 3232 1755"> 2027 Diffusion des Stop Pub 2028 Diffusion des Stop Pub </td> </tr> </table>	2022 Diffusion des Stop Pub	2024 Diffusion des Stop Pub	2023 Réalisation d'une enquête interne sur l'utilisation du Stop Pub sur le territoire (vérification visuelle d'un échantillon de 200 foyers répartis entre les 5 communes du territoire)	2025 Diffusion des Stop Pub 2026 Diffusion des Stop Pub	Construction du plan de diffusion des autocollants (factures tarification incitative, diffusion continue dans les commerces – dont partenaires de l'action, diffusion annuelle à la rentrée scolaire dans les établissements scolaires, animation lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets)	2027 Diffusion des Stop Pub 2028 Diffusion des Stop Pub
2022 Diffusion des Stop Pub	2024 Diffusion des Stop Pub						
2023 Réalisation d'une enquête interne sur l'utilisation du Stop Pub sur le territoire (vérification visuelle d'un échantillon de 200 foyers répartis entre les 5 communes du territoire)	2025 Diffusion des Stop Pub 2026 Diffusion des Stop Pub						
Construction du plan de diffusion des autocollants (factures tarification incitative, diffusion continue dans les commerces – dont partenaires de l'action, diffusion annuelle à la rentrée scolaire dans les établissements scolaires, animation lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets)	2027 Diffusion des Stop Pub 2028 Diffusion des Stop Pub						

FIN